

Question orale à M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie, relative à l'arrêt du four de Saint-Gobain à Auvelais et aux perspectives pour l'industrie du verre en Basse Sambre

Stéphane HAZEE, député wallon

4 décembre 2012

Monsieur le Ministre,

Les travailleurs de Saint-Gobain ont appris avec consternation, ce 22 novembre 2012, l'arrêt du dernier four de Saint Gobain Glass à Auvelais à partir de février 2013. Cette annonce faite par la direction au conseil d'entreprise extraordinaire met en péril 150 emplois, qui sont donc mis en chômage économique.

Officiellement, ce four est arrêté pour un an, compte tenu du volume des commandes en chute depuis le début de l'année et des surcapacités dans le secteur. La situation devrait donc être évaluée d'ici un an pour envisager l'avenir au-delà de cette échéance.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises l'actualité de l'industrie verrière en commission de l'Economie.

Après la fermeture du 1er four et la suppression de 241 emplois à Saint-Gobain en 2009 et les restructurations intervenues il y a quelques mois à AGC et à Techniver, c'est un nouveau coup très dur pour l'emploi industriel en Wallonie, et plus particulièrement pour la Basse-Sambre, d'autant que des menaces pèsent également sur les autres activités de production de Saint-Gobain à Auvelais.

Au-delà, la procédure retenue d'un chômage économique pendant un an pose naturellement question. Elle permet évidemment d'entretenir l'espoir d'une reprise ultérieure des activités. En même temps, elle laisse relativement perplexe, en particulier au niveau des représentants des travailleurs, qui s'interrogent sur la réalité d'une reprise possible. Un arrêt à froid, comme celui qui vient d'être décidé pour Auvelais, est en effet un mauvais signe, vu les travaux qu'il induit en vue d'une reprise des activités. Il faut aussi prendre en considération, dans notre analyse, que dans le même temps, Saint Gobain vient de relancer son four allemand de Porz. Il ne faudrait évidemment pas que cette décision d'arrêt s'apparente, en réalité, à une opération de limitation des coûts d'une fermeture qui aurait déjà été décidée, ce qui témoignerait d'un cynisme abominable.

Messieurs les Ministres,

La négociation appartient prioritairement aux interlocuteurs sociaux. Ceci étant, Avez-vous pu entreprendre des contacts avec la direction du Groupe pour, prioritairement, voir où va réellement cette entreprise et mesurer quelles sont les véritables perspectives pour le site d'Auvelais ?

Que penser de cet arrêt pour un an et d'une éventuelle reprise ? Que penser de la relance simultanée d'un four en Allemagne ?

Ces éventuels contacts pourraient aussi être l'occasion, évidemment, de réfléchir aux mesures permettant de réduire au maximum les impacts de cette restructuration sur l'emploi des travailleurs ?

Des démarches sont-elles envisageables, le cas échéant en concertation avec les autorités fédérales, pour analyser la procédure de chômage économique et veiller à ce qu'elle ne puisse pas être détournée de sa finalité ?

Les conditions d'une éventuelle reprise des activités ne doivent-elles pas être prises en compte dès à présent dans les négociations sociales, pour ne pas, le cas échéant, tenir en attente des travailleurs dont l'emploi ne subsisterait pas si le four était relancé ?

Avez-vous envisagé d'autres initiatives utiles pour l'avenir de cette entreprise et de ces travailleurs ?

De même, avez-vous été sollicités par les représentants des travailleurs pour mettre en œuvre les dispositifs régionaux d'aide au reclassement, tels que cellule de reconversion par exemple ou accompagnement afin de permettre aux travailleurs concernés de pouvoir retrouver aussi vite que possible un emploi ?

A côté de cela, je souhaite revenir sur la réflexion structurée et prospective opportunément initiée par la Wallonie sur l'avenir du verre. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises cette démarche essentielle en commission de l'Economie et nous avons notamment fait l'état du dossier en date du 6 novembre dernier. L'actualité de ces derniers jours renforce encore, s'il le fallait, l'importance de cette initiative et augmente naturellement la pression pour la voir aboutir prochainement.

Je ne serai donc pas long à cet égard mais souhaite donc vous demander si la réflexion a continué à progresser depuis notre dernier échange et si un calendrier de conclusion des travaux est à présent envisageable, afin de pouvoir ensuite mettre en œuvre dès que possible les orientations qui en découleront. Nous en étions, il y a un mois, à l'étape d'une série d'interviews avec les acteurs du secteur. Où en sommes-nous à présent et quand pouvons-nous conclure ?

L'industrie du verre est une industrie de pointe, historiquement implantée en Wallonie, dont les travailleurs disposent d'un savoir-faire reconnu, et qui peut jouer un rôle majeur par rapport aux défis énergétiques de demain, notamment en développant des verres encore plus efficaces sur le plan de l'isolation. Cette étude portée par la Wallonie doit permettre d'anticiper les évolutions à venir, de repérer les filières d'avenir à développer, d'identifier nos atouts et nos faiblesses et, dès lors et surtout, d'arrêter les initiatives à prendre, en mobilisant les outils publics disponibles et le Plan Marshall 2.vert, pour consolider le secteur.

Je vous remercie.

Stéphane Hazée,
député wallon.

Eléments de réponse du Ministre Jean-Claude Marcourt ¹

1.

La crise est violente. C'est le cas ici à Saint-Gobain.

Il y a des excédents de capacité en Europe. Il y a un nombre de fours important en comparaison avec le nombre d'habitants de la zone Europe.

2.

Il faut évaluer un certain nombre d'éléments.

- Prix de l'énergie ; une réflexion doit être menée avec les autorités fédérales sur ce facteur
- Réglementation européenne en matière d'environnement
- Importance des coûts fixes

3.

L'étude prospective dont nous avons déjà parlé et à laquelle sont associées les autorités de Sambreville prévoit trois phases :

- une phase d'étude, qui a été conclue en date du 6 octobre dernier ;
- une phase d'interviews des acteurs qui est en cours et qui sera finalisée d'ici fin du mois ;
- une phase de recommandations, avec un consultant et un travail dans un GT, dont une première réunion aura lieu avant la fin de l'année.

4.

Une rencontre des travailleurs est prévue ce mardi, en collaboration avec les autorités de Sambreville.

Eléments de réplique de Stéphane Hazée

1.

Monsieur le Ministre a évoqué le contexte dans lequel se trouve notre pays et l'Europe tout entière, dans le monde.

A cet égard, nous en appelons à une réflexion, à l'échelle européenne, pour la fixation de droits de douane sociaux et environnementaux.

Il faut protéger la compétitivité de nos entreprises des menaces qu'induit une régression sans fin sur base de moins disants sociaux ou environnementaux.

2.

Nous restons très inquiets pour l'avenir et les perspectives après l'arrêt du four pour un an.

Monsieur le Ministre n'a pas souhaité répondre quant à la procédure de chômage économique et au risque de voir les licenciements financés par la collectivité. Nous pensons qu'il est nécessaire de mettre cette procédure sous surveillance. Il est vrai que cela relève d'abord des compétences fédérales mais nous appelons le Ministre à agir en concertation avec les autorités fédérales à ce sujet.

3.

¹ Le Ministre n'a pas souhaité transmettre la version écrite de sa réponse.

Nous prenons note de l'avancement de l'étude prospective, qui constitue à nos yeux une démarche réellement intéressante. Il y a à présent un calendrier pour conclure.

Nous souhaitons aussi formuler une observation de méthode, que nous avons déjà faite : autant lorsqu'il y a des rencontres qui concernent l'entreprise Saint-Gobain à Auvelais, il est précieux d'y associer les autorités de Sambreville, autant lorsqu'il s'agit de la réflexion prospective pour l'industrie du verre en Basse Sambre, il me semble nécessaire d'associer les autorités de Sambreville mais aussi de Jemeppe-s-Sambre.